

AUTO

MOTO



DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je soussigné(e) M..... né(e) le

Adresse postale:.....

Téléphone :.....

E-mail :.....@.....

Dégage l'ASA LA CHATRE de toute responsabilité, au cas où je causerais par mon comportement, volontairement ou involontairement, de manière directe ou indirecte, un dommage quel qu'il soit à un tiers, un usager ou à moi-même durant ma présence dans l'enceinte du Circuit

Je déclare également :

- être en bonne santé,
- n'être sous l'effet d'aucun traitement médicamenteux ou autre, de nature à altérer mes facultés au cours de ma présence dans l'enceinte du circuit,
- avoir la pleine possession de mes facultés physiques et mentales,
- plus généralement ne faire l'objet d'aucune incapacité permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique de la conduite sur circuit,
- avoir pleine et entière conscience des risques liés au pilotage sur circuit fermé
- Je m'engage également à respecter le niveau sonore maximum autorisé sur le circuit, soit **100 Décibels**.
- **LE DRIFT ET LES BURNS SONT INDETERMINES LES JOURS DE ROULAGE**
- être muni d'un équipement complet :
- 1) pour les véhicules de série : casque, chaussures fermées, vêtements longs couvrant bras et jambes (pantalons pour les femmes)
- 2) pour les véhicules de compétition : casque homologué, gants, vêtements longs couvrant bras et jambes.
- 3) pour les motards : casque intégral homologué, gants, bottes, combinaison avec dorsale,
- être titulaire d'une assurance responsabilité civile à jour de cotisation.

Je renonce d'ores et déjà à engager toutes actions judiciaires à l'encontre de l'ASA LA CHATRE dès lors que :

- je serais victime d'un accident dans l'enceinte du circuit,
- ma responsabilité serait engagée par une personne morale ou physique à la suite d'un dommage, dont je serais à l'origine à l'occasion de ma présence dans l'enceinte du circuit.

Je m'engage à régler à l'ASA LA CHATRE, sur place lors de ma présence dans l'enceinte du circuit, toute facture qui me sera présentée et qui portera sur des dommages que j'aurais causés aux infrastructures et biens mobiliers utilisés par l'ASA LA CHATRE.

Tarifs dégradations des équipements du circuit :

- | | |
|---|-------------|
| - Pile de pneus (tarification à la pile) : | 260,00 € HT |
| - Rails de sécurité (unité : 4m) : | 620,00 € HT |
| - Absorbants – par sac de 20 kg : | 32,00 € HT |
| - Poteau de rails de sécurité (à l'unité) : | 400,00 € HT |
| - Extincteur (à l'unité) : | 155,00 € HT |
| - Grillage FIA (par mètre linéaire) | 660,00 € HT |
| - Autre dégradation | Sur devis |

Je m'engage enfin à quitter immédiatement l'enceinte du circuit de LA CHATRE dès lors que je manquerais aux obligations figurant dans le règlement.

A LA CHATRE, LE

SIGNATURE :